

La part de la classe moyenne est stable dans le canton de Vaud

En 2020, près de la moitié des Vaudoises et des Vaudois font partie de la classe moyenne. Selon les dernières analyses de Statistique Vaud sur le niveau de vie de la population, cette part est restée stable depuis 2012. Cette stabilité occulte toutefois des flux individuels vers et hors de la classe moyenne. Par ailleurs, entre 2012 et 2020, les dépenses obligatoires ont crû pour l'ensemble de la population, quel que soit le niveau de vie. Cette augmentation est principalement due à la hausse des primes d'assurance-maladie. Celles-ci pèsent davantage dans le budget des personnes avec un niveau de vie faible et dans celui de la classe moyenne inférieure.

Une personne appartient à la classe moyenne si les ressources financières de son ménage sont comprises entre 70 % et 150 % de la médiane de l'ensemble de la population de référence, soit, pour une personne seule, entre 3400 et 7200 francs par mois. Les ressources financières intègrent l'ensemble des revenus et une partie de la fortune du ménage desquelles sont déduites les dépenses obligatoires. En 2020, 49 % de la population appartient à la classe moyenne et cette part est restée stable depuis 2012.

La classe moyenne peut être scindée en deux groupes. En 2020, 24 % de la population appartient à la classe moyenne inférieure et 25 % à la classe moyenne supérieure. Leurs ressources financières mensuelles se situent, respectivement, pour une personne seule, entre 3400 et 4800 francs (c'est-à-dire entre 70 % et 100 % de la médiane), et entre 4800 et 7200 francs (entre la médiane et 150 % de celle-ci). Le niveau de vie faible se situe en dessous de 3400 francs et le niveau de vie élevé en dessus de 7200 francs.

Si la part annuelle des personnes appartenant à la classe moyenne reste stable, on observe néanmoins une certaine mobilité au sein de celle-ci. En comparant la situation en 2012 et en 2020 des personnes présentes dans le canton de Vaud durant toute la période, 27 % de la classe moyenne a connu un changement de niveau de vie. Dans le détail, 14 % a vu son niveau de vie baisser et 13 % a profité d'une progression de celui-ci.

Selon les niveaux de vie, le poids des dépenses obligatoires (primes d'assurance-maladie et impôts) varie. Pour les ménages actifs, les primes pèsent davantage dans le budget des personnes avec un niveau de vie faible (17 %). Pour la classe moyenne inférieure, bien que le poids des dépenses d'impôts soit plus marqué, celui des primes est toujours majoritaire (12 %). A noter que, pour les niveaux de vie les moins élevés, sans les subsides à l'assurance-maladie, l'effet des primes sur les ressources financières disponibles serait plus important. A l'inverse, pour la classe moyenne supérieure et les personnes avec un niveau de vie élevé, c'est l'impôt qui représente la charge la plus importante (respectivement 11 % et 15 %). Ces tendances sont les mêmes pour les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite. Par ailleurs, entre 2012 et 2020, la part des ressources financières dédiées aux dépenses obligatoires a augmenté quel que soit le niveau de vie. En moyenne, cette part est d'environ 20 % et l'augmentation atteint entre 1 et 2 points de pourcent selon le niveau de vie. Cette augmentation est principalement due à la hausse des primes d'assurance-maladie.

Numerus 8-2023. Renseignements: Statistique Vaud (021 316 29 99).

Numerus est gratuit et disponible dès sa diffusion en format numérique. Pour recevoir votre prochain Numerus directement par e-mail, vous pouvez vous inscrire ici : vd.ch/numerus.